

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1143

Artikel: Bilan d'une législature : qu'avez-vous fait de vos quatre ans?
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'avez-vous fait de vos quatre ans ?

En 1989, sortait des urnes lausannoises un Conseil communal dominé par la gauche et les verts et une Municipalité dont la majorité était détenue par les socialistes et les écologistes, grâce à une alliance de ces deux partis au second tour. Yvette Jaggi était logiquement élue syndique, battant son rival radical Olivier Chevallaz. Lausanne était la première de plusieurs villes à connaître une majorité rose-verte: ont suivi Zurich, Genève, Berne.

Nous avons voulu dresser un bilan de cette législature, non pas en tenant une comptabilité des réalisations portant la marque spécifique de la nouvelle majorité, mais en cherchant surtout à connaître les changements plus subtils qui auraient pu voir le jour, dans une autre manière d'exercer le pouvoir. Les six entretiens que nous avons eus avec des acteurs ou des interlocuteurs de la vie politique lausannoise ont été menés en commun par Marlyse Cuagnier, journaliste au «Journal de Genève et Gazette de Lausanne», et Pierre Imhof, rédacteur à «Domaine public». Dans une opération croisée, chacun des deux journaux publie un article de son collaborateur et un commentaire signé du journaliste «invité». Vous pouvez donc découvrir l'analyse de Marlyse Cuagnier et le point de vue de Pierre Imhof dans le «Journal de Genève et Gazette de Lausanne» du vendredi 15 octobre.

SIX ENTRETIENS

Nous avons rencontré avant d'écrire ces articles:

François Jolliet

architecte, assistant à l'EPFL, il est mandaté par l'association Droit de cité et suit les projets d'urbanisme pour Radio Acidule.

Georges Kolb

secrétaire de la section vaudoise de l'Association transports et environnement (ATE).

Maurice Meylan

ancien municipal libéral; il fut directeur des Ecoles, puis des Travaux.

Laurent Trivelli

président du Mouvement de défense de Lausanne (MDL).

Olivier Chevallaz

municipal, directeur des Finances, radical et candidat déclaré de l'Entente à la syndicature.

Yvette Jaggi

syndique socialiste, qui brigue un nouveau mandat.

Yvette Jaggi et Olivier Chevallaz sont au moins d'accord sur un point: Lausanne a vécu des changements ces quatre dernières années, pas spectaculaires peut-être, mais les roses-verts ont marqué la législature de leur empreinte. La syndique, bien sûr, s'en félicite et souhaite renouveler le bail pour continuer dans cette même voie. Le municipal des Finances y voit la justification d'un rétablissement de majorité bourgeoise, ce qui a été fait ne correspondant pas à ce qui aurait dû être fait. Les affiches de l'Entente confirment d'ailleurs le bilan du candidat syndic déclaré: «Sortir de l'impasse», disent-elles. L'irréversible n'aurait donc pas été créé — il est encore temps de redresser la barre — mais il est urgent de faire changer de cap le bateau communal.

Yvette Jaggi et Olivier Chevallaz, avec ce constat, sont en accord avec leurs partis respectifs, mais pas avec leur «famille» politique élargie. Nos quatre interlocuteurs non-candidats à la Municipalité font en effet un constat commun: le bilan, certes, est loin d'être nul, mais il est maigre et ne correspond pas aux attentes. François Jolliet regrette que la Municipalité ait fait «essentiellement de la gestion», tout en admettant que «l'intervention politique est difficile et lente» dans ce qui l'intéresse de plus près: architecture et urbanisme. Mais il constate un manque de culture socialiste dans ce domaine, la majorité actuelle n'ayant pas davantage de véritable projet urbain que n'en ont jamais eu les radicaux. Un diagnostic que confirme Georges Kolb: «On n'a pas l'impression que le refus ou l'approbation de nos demandes se fait en fonction d'une conception de la ville».

Question ambiance, ni Laurent Trivelli ni Georges Kolb n'ont senti un changement qui aurait pu marquer les relations de la Municipalité avec les interlocuteurs obligés qu'ils sont sur nombre de dossiers; leurs associations

peuvent en effet intervenir par dépôt d'un recours ou lancement d'un référendum. Ils ne sont ni plus ni moins consultés qu'avant. «Au moins répondent-ils à nos lettres, fait remarquer Georges Kolb, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres communes ou au canton». Mais l'ATE, qui avait remercié les Lausannois il y a quatre ans par voie d'annonce d'avoir porté quatre de ses membres à la Municipalité, n'a pas vu ses dossiers se débloquer par la grâce de leur présence dans cet exécutif. Toujours aussi difficile, par exemple, de se faire entendre pour obtenir des aménagements en faveur des deux-roues: il semble impossible à Lausanne de réaliser à grande échelle ce qui est courant dans des villes d'outre-Sarine: contre-sens pour les vélos dans les rues à sens unique, espaces mixtes vélos-piétons pour raccourcir certains trajets ou éviter de trop fortes pentes. Une des rares bandes cyclables lausannoises a même disparu sur demande des Transports publics.

Quant à Maurice Meylan son bilan de l'action rose-verte est en contradiction totale avec celui d'Olivier Chevallaz: «Que s'est-il passé durant ces quatre ans?» demande-t-il d'un air dubitatif, marquant une pause pour suggérer la vacuité de la réponse, avant, bon prince, de passer aux circonstances atténuantes: l'urbanisme est aussi lent qu'un bateau et grande la difficulté d'agir en cette période de basse conjoncture. Et de trouver tout de même «remarquable dans son principe» le plan directeur actuellement en discussion. Un enthousiasme que ne partagent ni François Jolliet — pour qui la notion d'espace public, qui doit parfois primer sur la circulation, est absente du document — ni Georges Kolb qui craint qu'une Municipalité libérale ne soit en rien entravée dans son action par ce plan, tant ses principes sont énoncés de manière générale et peu contraignante.



•••

Alors, pas marquants, les roses-verts ? Yvette Jaggi s'en défend et parle avec raison de la politique culturelle — Lausanne est une des rares collectivités publiques à avoir maintenu le montant de ses contributions en termes réels et à prévoir leur indexation pour 1994; elle cite également les 40 heures pour le personnel communal, la compensation semestrielle du renchérissement, la politique sociale, les nouvelles tarifications, plus écologiques, de l'eau et de l'électricité, la promotion du gaz, les campagnes de sensibilisation sur les déchets, les mesures en faveur de l'égalité, le préavis sur le stationnement et une foule de décisions où l'influence majoritaire a été déterminante. Mais elle reconnaît aussi que toutes les attentes, forcément immenses, n'ont pas été satisfaites et que le courant n'a pas assez bien passé avec les interlocuteurs représentants de milieux pourtant politiquement proches des roses-verts. On en est resté aux formes traditionnelles de participation, ces immenses commissions auxquelles «on présente des gadgets et qui sont en fait des bureaux de réclamation» pour reprendre la critique de Laurent Trivelli. La Municipalité,

c'est vrai, n'a pas pris les devants, n'a pas cherché à nouer le contact avec ces milieux. Mais nombre d'associations semblent ne pas encore avoir réalisé qu'elles étaient passées du côté majoritaire. Les contacts non protocolaires ont été rares, voire inexistant, et le téléphone personnel, en marge d'une requête dans les formes, n'est pas encore passé dans les mœurs.

L'Entente, sur ce point, a manifestement gardé l'avantage. Et ce d'autant plus qu'elle gère les deux dicastères-clés, les seuls qui soient véritablement politiques: Travaux et Police, qui contrôlent ensemble l'urbanisme et la circulation. Alors que les socialistes, à part la syndicature, se sont «contentés» des Ecoles et de la Sécurité sociale, domaines d'application de lois cantonales et où la marge de manœuvre est réduite. Quant à l'écologiste Daniel Brélaz, il a su se faire respecter aux Services industriels, qu'il a d'une certaine manière ramenés dans le giron municipal (comme ses deux prédécesseurs se vantaient de l'avoir fait avant lui). Il a pu y mener quelques expériences avec des véhicules électriques et des panneaux so-

•••

MAJORITÉ — MINORITÉ

Actuellement, le Conseil communal lausannois se compose, pour les roses-rouges-verts, de:

socialistes	29
écologistes	16
POP	6

Ces trois partis disposent donc de 51 sièges sur 99. A noter qu'ils avaient au départ une majorité de 52 sur 100, un socialiste ayant démissionné récemment et n'ayant pas été remplacé.

Les partis de l'Entente, de leur côté, disposent des forces suivantes:

radicaux	25
libéraux	16
PDC-UDC	7

Ce qui leur fait 48 sièges sur 99 (sur 100 au début de la législature).

La Municipalité a la composition suivante:

socialistes	3
radicaux	2
écologiste	1
libéral	1

L'un bluffe, l'autre pas

Yvette Jaggi a l'avantage de sa sincérité: si elle est fière de ses réussites, elle est consciente des domaines où elle n'a pas atteint les objectifs qu'elle s'était fixés. On l'a souvent décrite comme femme de parlement plus que de gouvernement... Elle avoue regretter le Conseil des Etats: une assemblée plus confidentielle que le National, plus souple dans son fonctionnement mais au pouvoir aussi étendu. Un cénacle de gentlemen dans lequel elle avait trouvé sa pleine mesure.

Bien, mais à Lausanne ? Disons que, sur un carnet scolaire, le régent aurait marqué «Pourrait faire mieux». Femme de dossiers, elle a négligé ceux qui touchaient à l'urbanisme. Présidente de la Municipalité et à ce titre paratonnerre et chargée des relations publiques, elle a continué de séduire par son érudition et son impressionnante capacité de travail lors de discours et manifestations protocolaires; le bilan est par contre plus mitigé lors de séances de travail autour d'une table: plusieurs interlocuteurs relèvent sa froideur et sa distance, comme si les questions dont on l'entretenait ne parvenaient pas à l'intéresser vraiment. Attitude soulignée par son habitude d'utiliser un langage codé aux références réservées à quelques happy few.

Si la syndique n'a plus rien à apprendre dans le domaine de la fiscalité indirecte, il lui reste à confirmer son intérêt sincère mais de fraîche date pour des problèmes à la fois moins théoriques et plus urbains.

Olivier Chevallaz, s'il est placé à la tête d'une Municipalité à dominante bourgeoise, en fera «beaucoup plus pour l'économie» que les roses-verts. Mais est-ce vraiment une tâche de compétence communale et surtout une question de sensibilité politique ? Neuchâtel a réussi sa promotion économique sous la houlette d'un socialiste alors que les Vaudois ont été plus que discrets sous direction radicale... «Je pourrais faire mieux que le canton, assure Olivier Chevallaz. Ça a été mon métier.» Belle assurance, qui correspond bien au personnage et qui semble lui tenir lieu de programme politique.

L'actuel municipal des Finances a, en campagne, un avantage sur ses adversaires politiques: il y va au bluff, et ne s'encombre pas de fausse modestie, ce qui lui donne une assurance aussi séduisante que fragile. Mais s'il donne le change avec aisance lors d'un débat en salle, il affiche vite ses limites au cours d'un entretien plus personnel. Cette manière de parler de Chicago ou de Hongkong comme s'il venait d'en rentrer, ce tic de sortir toutes sortes d'objets imaginaires de ses poches pour souligner ses propos finissent par faire ressembler celui qui voudrait «vendre» Lausanne aux plus grandes multinationales à un démarcheur vantant les mérites d'un purificateur d'air.

Son ambition, finalement, est limitée; illustration, cette phrase qui résume assez bien son désir de changement: «*Eviter les affrontements, mais solutionner les problèmes*».

Ce sentiment d'indifférence...

Qui, il y a près de quatre ans, aurait prédit que les élections lausannoises de 1993 seraient si peu enthousiasmantes ?

La droite venait de perdre face à l'alliance rose-verte et annonçait d'emblée la reconquête musclée d'un bastion considéré comme acquis, pour ainsi dire de «droit divin», depuis des décennies.

Or, on ne trouve pas trace, cet automne, de la bataille acharnée promise, ni même d'un semblant de «débat de société», à quelques semaines du verdict des urnes. Au point que l'on en vient à se demander si les partis de la gauche tiennent tant que cela à gouverner, et si ceux de la droite sont si malheureux dans l'opposition.

Ce sentiment d'indifférence est la conséquence d'une législature en demi-teinte, qui n'a finalement convaincu personne. L'«usure» manifeste qui en découle résulte sans doute aussi bien de la difficulté éprouvée par les uns à faire aboutir quelques projets que de celle des autres à proposer une alternative consistante à un pouvoir pourtant encore mal assis.

Chacun a géré son nouveau rôle cahin-caha. Et ces quatre années ont, en fin de compte, été avant tout la somme de deux faiblesses relatives.

Socialistes et écologistes n'ont pas apporté le

«changement» attendu par ceux qui les ont conduits au pouvoir.

Mais la droite n'a pas fourni la preuve qu'elle aurait fait mieux, ou différemment.

C'est bien là que le bât blesse.

On a observé des changements si dérisoires, durant cette alternance, que la «jeune» minorité ne saurait rien proposer de réellement nouveau qui ne soit farfelu ou utopique. Elle ne s'y risque d'ailleurs pas: ses années de pouvoir sont trop proches pour que la comparaison ne soit pas évidente. Mais sans doute aussi tout simplement parce que les temps ne se prêtent plus aux promesses creuses propres aux périodes d'euphorie.

Quant à la gauche, qui a voulu prendre la direction des opérations, il ne lui reste qu'à assumer. Oserait-elle tenir ses discours d'avant 1989 — ceux de son opposition triomphante — qu'elle se ridiculiserait. Au vu de la gestion résolument pragmatique menée depuis...

On ne saurait dès lors s'étonner de la parenté des programmes et du manque de réelle contradiction entre les candidats en lice au cours de ces dernières semaines. Du «tout est possible», on est passé au «faisons au mieux», avec les personnalités et les moyens disponibles.

Marlyse Cuagnier

ÉLECTIONS COMMUNALES

L'élection au Conseil communal et le premier tour pour la Municipalité auront lieu le 31 octobre. Pour être élus au premier tour, les candidats à la Municipalité doivent obtenir la majorité absolue des suffrages.

L'élection du syndic — ou, bien sûr, de la syndique — a lieu ensuite; ne peuvent être candidat-e-s que les personnes élues à la Municipalité.

A la Municipalité, socialistes et écologistes font liste commune avec leurs quatre sortants; Les radicaux présentent trois candidats (dont un sortant) et les libéraux deux (un sortant).

•••

laires, tout en imposant sa sensibilité sur des sujets de plus grande portée.

Si cette répartition des dicastères s'est faite à la satisfaction de Jean-Jacques Schilt, qui se voyait mal quitter la direction des Ecoles, et de Pierre Tillmans, qui ne pouvait s'imaginer ailleurs qu'à la Sécurité sociale, elle n'a pas convaincu grand monde. Pour Maurice Meylan, «*Yvette Jaggi a révélé d'un certain unanimisme autour d'elle et d'une réconciliation après une fin de législature difficile. Je peux la comprendre, mais il y a eu une erreur politique. Et ce d'autant plus que les Travaux étaient à prendre puisque je ne me représentais pas.*». Contrôler la direction de Police aurait impliqué d'en évincer le radical Lienhard, ce à quoi la majorité n'a pas voulu se résoudre. Olivier Chevallaz regrette lui aussi que la majorité n'ait pas eu «*le courage d'assumer au moins les Travaux*». Mais moins qu'à satisfaire la soudaine modestie de la droite, le contrôle de ces deux dicastères aurait permis aux socialistes d'intervenir directement sur les dossiers qu'ils se doivent de contrôler. A tel point d'ailleurs que Jean-Jacques Schilt est apparu durant ces quatre ans comme le «vice-directeur» des Travaux. Les socialistes y auraient aussi été en contact plus direct avec les contestataires de la précédente législature qui se regroupaient essentiellement sur des questions d'urbanisme.

Pierre Imhof

MÉDIAS

Il a fallu le déplacement à Genève des Chambres pour que l'ancienne vedette de la télévision alémanique Werner Wetterli, conseiller national zurichois UDC, s'aperçoive qu'on ne peut pas capter à Genève les émissions de la radio alémanique. Il ne s'était jamais demandé si les Romands de Zurich pouvaient écouter «leur» radio.

La chaîne américaine NBC et le Crédit Lyonnais ont acquis la majorité du capital de la chaîne anglophone *Super Channel*, qui était en mains italiennes.

Le *Schweizer Lexikon* est complet. Six volumes ont paru en allemand; on y trouve *Domaine public*.

En plus de l'hebdomadaire *Dreiland Zeitung*, la région des trois frontières a un autre périodique bilingue français-allemand, *Regio Echo*, édité à Mulhouse.

Un des chefs de service Télécom-PTT a reçu 40 000 francs pour avoir proposé des modifications dans certains programmes informatiques fournis par le privé. Il a ainsi fait économiser des millions à son entreprise.